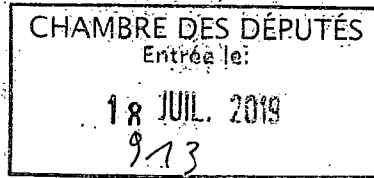




Monsieur Fernand Etgen  
Président de la  
Chambre des Député-e-s  
Luxembourg



Luxembourg, le 18 juillet 2019

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément à notre règlement interne, je me permets de poser une question parlementaire à Monsieur le **Ministre de la Mobilité et des Travaux publics** concernant **les capacités du réseau de tramway**.

Depuis le 10 décembre 2017, le tram traverse la capitale. Aujourd'hui, il s'agit encore d'un tracé réduit de 11 stations, allant de l'arrêt Luxexpo à l'arrêt Stäreplaz/Étoile. L'extension de la ligne jusqu'à la gare centrale est en cours de construction et devrait être achevée en 2020. À moyen terme, des extensions vers la Cloche d'Or et l'aéroport sont aussi prévues.

Malgré son tracé réduit, le réseau de tramway est déjà aujourd'hui très fortement fréquenté et arrive à saturation pendant les heures de pointe. Il compte environ 22.000 utilisateurs par jour et aux heures de pointe, il transporte en moyenne 3.100 utilisateurs le matin entre 8h00 et 9h00 et 2.500 le soir entre 17h00 et 18h00. Avec la prolongation du tracé vers la gare centrale et plus tard vers l'aéroport et la Cloche d'Or, ces chiffres devraient augmenter à l'avenir. De plus, la gratuité des transports en commun pourrait aussi contribuer à une augmentation supplémentaire du nombre d'utilisateurs. Pour faire face à la forte demande actuelle, la fréquence de passage et la vitesse des rames ont déjà été légèrement augmentées.

Dans ce contexte, je voudrais poser la question suivante à Monsieur le Ministre :

- **Alors que, malgré son tracé réduit, le réseau de tramway est déjà aujourd'hui très fréquenté, quelles mesures le Ministre envisage-t-il afin d'assurer que les capacités soient suffisantes en vue de l'élargissement du réseau?**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.

**François Benoy**  
Député



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Mobilité  
et des Travaux publics

Luxembourg, le **12 SEP. 2019**



**Monsieur Marc Hansen**  
**Ministre aux Relations avec**  
**le Parlement**

**Service Central de Législation**  
**43, boulevard F.D. Roosevelt**  
**L – 2450 Luxembourg**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse à la question parlementaire N°913 du 18 juillet 2019 de l'honorable député Monsieur François Benoy, concernant les capacités du tramway, tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

**François Bausch**  
**Ministre de la Mobilité**  
**et des Travaux publics**

**Réponse de Monsieur François Bausch, Ministre de la Mobilité et des Travaux publics,  
à la question parlementaire n° 913 du 18 juillet 2019  
de Monsieur le Député François Benoy**

CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
Entrée le :  
12 SEP. 2019

Par la question parlementaire n° 913 du 18 juillet 2019, l'honorable Député Monsieur François Benoy souhaite s'informer sur capacités du réseau de tramway.

La ligne de tramway entre Luxexpo et Stäreplaz / Etoile connaît effectivement un véritable succès avec une fréquentation moyenne supérieure à 20 000 voyageurs par jour pendant la semaine.

La capacité de transport d'un tramway distingue plusieurs types de capacité calculés d'après des normes européennes illustrées ci-dessous.

Capacité de transport par rame

niveau de capacité	nombre de voyageurs		
	rame de 45 m	rame de 56 m	au m <sup>2</sup>
normale	304	386	4
maximale	422	538	6

Avec une longueur de 45 mètres et une largeur de 2,65 mètres, les rames du tramway luxembourgeois peuvent accueillir entre 304 et 422 personnes en fonction des différents taux de capacité qui passent de 4 personnes au m<sup>2</sup> (4p/m<sup>2</sup>) à 6 personnes en mode maximale.

Depuis le 3 juin dernier et dans un souci d'adapter l'offre de service de transport à la demande, la cadence de passage des rames a été renforcée, en journée, de 6 à 5 minutes. Cette nouvelle offre a permis d'augmenter la capacité de transport du tramway de 20%.

L'évolution du nombre de voyageurs est intégrée dans la planification du projet tramway qui prévoit également la possibilité de pouvoir circuler avec des rames de 56 mètres si le besoin devait apparaître.

D'ici fin 2020, la ligne de tramway va être prolongée jusqu'à la gare centrale et desservira quatre nouvelles stations dont deux pôles d'échange. Dans ce cadre et afin de renforcer ses équipes, Luxtram va lancer, dès la rentrée, une campagne de recrutement. Le parc de tramways, composé actuellement de 12 rames, passera progressivement à 27 rames pour la mise en service de la ligne jusqu'à la Gare Centrale et à 33 rames pour l'exploitation de la ligne de 16 km entre Findel et Cloche d'Or.

Les 24 stations dont 10 pôles d'échanges permettront au tram d'assurer une excellente correspondance avec les autres modes de transport, c'est-à-dire le train, le funiculaire, le bus, la mobilité douce et la voiture (P+R). Cette offre multimodale va impacter les habitudes des voyageurs et générer de nouveaux flux assurant une répartition équilibrée des voyageurs le long du tracé et ce dans les deux directions.

Aux heures de forte affluence, la fréquence de passage sera d'une rame toutes les 3 minutes et une injection supplémentaire d'une rame aux quarts-d'heure de pointe. Les 24 rames de 45 mètres ainsi mises en service durant l'heure de pointe seront alors en capacité d'accueillir plus de 20 000 voyageurs par heure. Cette capacité sur la ligne 1 pourra être augmentée à près de 26.000 personnes avec l'acquisition de rames de 56 m de longueur.